



Mairie de Serres
Hautes-Alpes

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL n° 2023-055

Séance du 28 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit avril, à vingt heures trente minutes, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, M. ROUIT Daniel

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	15
Présents	11
Absents	4
Nombre de suffrages exprimés :	
Pour	15
Contre	0
Absentions	0

Date de convocation

24/04/2023

Date d'affichage

24/04/2023

Étaient présents :

Mme DENUT Jacqueline, Mme DERYCKE Mireille, M. GAUTIER Adrien, M. LEBRUN Sébastien, Mme MAYER Arlette, M. PINERO Pierre, Mme RICHIER Delphine, Mme ROBERT Laetitia, Mme VERA Martine, M. WOSINSKI André Michel

Procurations :

Mme ARLAUD Véronique a donné pouvoir à Mme RICHIER Delphine
M. DOS SANTOS Miguel a donné pouvoir à Mme DERYCKE Mireille
M. PEUZIN Louis a donné pouvoir à M. GAUTIER Adrien
M. POURCHI Raymond a donné pouvoir à M. ROUIT Daniel

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. GAUTIER Adrien

TERRE DE JEUX 2024 DEMANDE DE SUBVENTION

Le Maire présente le projet d'organiser un évènement sportif dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 », à destination des familles, sur la base de loisirs de Germanette.

Considérant que la commune a obtenu le label « Terre de Jeux 2024 », la collectivité souhaite promouvoir le sport durable et responsable au travers de l'organisation d'un temps fort, mêlant des activités sportives, de sensibilisation à l'handisport, au développement durable et de valorisation des produits du terroir.

Considérant que cette manifestation vise un public familial et intergénérationnel, celle-ci aura vocation de créer des temps de rencontres entre les publics dans une volonté de cohésion sociale.

Considérant que cet évènement sportif encouragera les partenariats avec un nombre important d'acteurs locaux, la commune sollicite le soutien financier du Conseil Départemental des Hautes-Alpes dans le cadre de l'appel à projet « Terre de Jeux 2024 ».

Le Maire propose le plan de financement suivant :

Montant du projet		1 000.00 € HT
Subvention du Conseil Départemental	80 %	800.00 € HT
Autofinancement	20 %	200.00 € HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Sollicite la réalisation de l'évènement sportif « Terre de Jeux 2024 » sur la base de loisirs de Germanette pour la journée du 30 septembre 2023,
- Valide le financement de l'opération
- Autorise le Maire à demander la subvention et à déposer le dossier auprès du Conseil Départemental des Hautes-Alpes dans le cadre de l'appel à projet « Terre de Jeux 2024 »
- Donne tous pouvoirs au Maire en ce sens

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents
Pour extrait conforme
Fait à Serres

Le Maire,



Daniel ROUIT



Le Secrétaire de séance,



Adrien GAUTIER